



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

SECRETARIAT GENERAL

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

**DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE
DU SUD-OUEST DE L'Océan Indien
(SWIOFish2) – Crédit IDA 59870 MG**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N°02/2020-AMI/SWIOFish2**

**Recrutement d'un consultant Individuel pour l'élaboration des procédures relatives à
l'immatriculation des embarcations et à la délivrance des cartes pêcheurs**

1. La République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) afin de financer le projet South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2)-sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre d'un contrat issu de « **l'élaboration des procédures relatives à l'immatriculation des embarcations et à la délivrance des cartes pêcheurs** ».

2. L'objectif global de cette mission est de présenter des solutions adaptées et réalistes et que l'administration des pêches pourra utiliser à court terme afin d'améliorer la gestion permanente de l'accès aux ressources (carte pêcheur et immatriculation des pirogues) pour le segment de la petite pêche. La réalisation de cet objectif permettra également de participer à la traçabilité sur la provenance des produits de pêche issus de la petite pêche.

3. Le projet SWIOFish2 invite les candidats admissibles (Consultants Individuels) à manifester leur intérêt à fournir les tâches décrites dans les Termes de Référence stipulés au point 5 ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, et les documents ci-dessous :

- Lettre de manifestation d'intérêt
- Curriculum Vitae détaillant les qualifications en rapport avec la nature de la mission, les références concernant l'exécution de contrats analogues incluant les sources de financement, les expériences professionnelles récentes (cinq dernières années) et pertinentes, les références professionnelles avec numéro téléphone et adresse email
- Photocopies des diplômes (original à présenter lors de l'entretien)
- Photocopies des certificats de travail ou certificat de bonne fin de prestation ou autres pièces justificatives ;

4. Qualifications requises

En complément d'une formation supérieure dans le domaine de l'Administration et de la Gestion, domaine maritime ou domaine similaire ou apparenté le consultant devra disposer des qualifications et expériences professionnelles d'au moins 10 ans dans plusieurs des domaines suivants :

- ✓ Une expérience avérée dans la mise en œuvre ou dans des études de diagnostic et d'audit organisationnel, des dispositifs et des procédures administratives liées aux outils de gestion pour l'accès aux ressources halieutiques (l'identification, l'enregistrement d'acteur, délivrance des autorisations, ou domaines similaires) ou autres domaines ;
 - ✓ Une expérience en matière d'évaluation du coût des procédures administratives
 - ✓ Une expérience en matière de conception de base de données relative à la gestion des registres
 - ✓ Une expérience en matière de rédaction de textes réglementaires
 - ✓ Une expérience en matière d'enquête sociologique rurale
 - ✓ Une expérience avérée dans le secteur de la petite pêche côtière ;
 - ✓ Une connaissance de l'organisation administrative au niveau national, régional et local de Madagascar serait un atout
 - ✓ Une bonne connaissance des textes réglementaires et du cadre juridique régissant la pêche à Madagascar ainsi que du contexte de la petite pêche à Madagascar serait un atout.
 - ✓ La connaissance du malagasy serait également un atout
 - ✓ Ayant une forte capacité rédactionnelle en français et en malagasy.
- La maîtrise du français (parlé, écrit et lu) est exigée avec une excellente capacité rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse ainsi qu'une bonne pratique de l'outil informatique

5. Il est porté à l'attention des Consultants Individuels que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA », Janvier 2011, version révisée juillet 2014 relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Des Consultants Individuels seront sélectionnés selon la méthode « Comparaison de CV des Consultants Individuels » telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Termes de Référence de la mission peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 8h à 12h et de 14h à 16h (heures locales), ou demandés en version électronique par e-mail à l'adresse ci-dessous, sans que ceux-ci n'engagent le projet ni sur le fond ni sur la forme. De plus amples informations peuvent y être également obtenues.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêts portant la mention de la prestation et la référence de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt doivent être déposés **au plus tard le 23 MAR. 2020 à 10 h 00**, heures locales, à l'adresse ci-dessous. La manifestation d'intérêt par voie électronique ne sera pas autorisée. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.
9. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet de la suite des procédures de passation des marchés.

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Lot II A 78 SAA Soavimbahoaka
101- ANTANANARIVO MADAGASCAR
E-mail : procurement@swiofish2.mg

Fait à Antananarivo, le **06 MAR. 2020**

Le Coordinateur de l'UGP SWIOFish2



RANDRIA Nirina Gervais